

VBP

[Transformation de société] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 6 avril 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « VBP », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Courbevoie (Hauts-de-Seine), en société par actions simplifiée « VBP », est devenue définitive.

Huissier(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Philippe VITTU, Boujemaa BOUKABOUS, Jean-Michel POMMIER